

N° 97-11 au catalogue

TRAVERSER LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

Numéro d'enregistrement du produit 75F0002M

Juillet 1997

Nathalie Noreau, Division des enquêtes-ménages

Maryanne Webber, Division des enquêtes-ménages

Philip Giles, Division des enquêtes-ménages

Alison Hale, Division des enquêtes-ménages

La série des documents de travail sur la Dynamique du revenu et du travail est conçue en vue de communiquer les résultats des études ainsi que les décisions importantes ayant trait au Programme sur la dynamique du revenu et du travail. Elle est une continuation de la Série de documents de recherche de l'EDTR. Ces documents sont disponibles en français et en anglais. Pour obtenir une description sommaire des documents disponibles ou un exemplaire de ces documents, communiquez avec l'Unité de diffusion, Édifice Jean-Talon, 7^e étage, section C6, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6; par INTERNET: DYNAMIQUE@STATCAN.CA; par téléphone au (613) 951-4633; ou par télécopieur au (613) 951-3012.

SOMMAIRE

La stratégie de diffusion de l'EDTR pour ses données de 1994 prévoyait la réalisation d'une étude sur les transitions de revenu. Les résultats de l'étude de même que les données ont été diffusés le 7 juillet 1997. Ce document contient l'étude complète.

Depuis de nombreuses années, Statistique Canada publie des estimations de l'incidence du faible revenu. L'utilisation des tendances relatives au faible revenu est assez répandue chez les analystes qui se préoccupent des questions relatives à l'insuffisance de revenu. Toutefois, ces tendances ne permettent pas de déterminer si ce sont les mêmes personnes qui ont un faible niveau de revenu année après année. Est-ce que nombre de celles qui ont un faible revenu une année réussissent à s'en sortir l'année suivante, mais sont aussitôt remplacées par d'autres? Quelles sont les circonstances qui entraînent une chute de revenu et font qu'une personne se retrouve en-dessous du seuil de faible revenu? De même, quels sont les changements courants qui ont des répercussions à la hausse sur le revenu et font qu'une personne se retrouve au-dessus du seuil? Cette étude commence à répondre à certaines de ces questions.

Parmi les résultats majeurs, on retrouve les suivants:

- C Le Canada a enregistré un taux de roulement de 25% de la population à faible revenu entre 1993 et 1994, basé sur le revenu après impôt. Plus d'un million de Canadiens sont passés en-dessous du seuil de faible revenu, tandis qu'un nombre presque comparable a pu se sortir de ses difficultés financières en franchissant ce seuil en sens inverse.

- C De tous les groupes d'âge, ce sont les moins de six ans qui couraient le plus le risque de se trouver dans une situation de faible revenu pendant deux années consécutives, en l'occurrence 1993 et 1994.
- C Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à faire partie de la population à faible revenu pendant ces deux années.
- C Les passages en-dessous et au-dessus du seuil de faible revenu étaient généralement dus à un changement notable du revenu familial.
- C Bien que l'activité sur le marché du travail ait été à l'origine de certains de ces mouvements, elle n'explique pas tout. D'importants changements dans la composition des familles, notamment les mariages et les séparations, ont eu des répercussions considérables sur le revenu familial entre 1993 et 1994.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Tendances relatives au faible revenu : un premier aperçu	1
2. Qu'est-ce que le "faible revenu"?	8
3. Résultats pour les grands groupes démographiques	12
4. Rôle des événements familiaux	16
5. Conclusion	22
Appendice: Résumé de certaines études publiées sur la dynamique du revenu	23
Tableaux de données utilisés cette étude	31
Notes techniques	48
Bibliographie	54

1. Tendances relatives au faible revenu : un premier aperçu

Depuis de nombreuses années, Statistique Canada publie des estimations de l'incidence du faible revenu. Les résultats les mieux connus sont fondés sur les *seuils de faible revenu+ ou SFR. Les personnes qui se situent sous le seuil de faible revenu peuvent se trouver dans une situation financière précaire, leur niveau de revenu étant inférieur à ce qu'une famille moyenne dépense pendant une année pour la nourriture, le logement et l'habillement, en plus d'une légère marge pour les nécessités de la vie (en tenant compte de la taille de la famille et de la collectivité). L'utilisation des tendances relatives au faible revenu est assez répandue chez les analystes qui se préoccupent des questions relatives à l'insuffisance de revenu. Toutefois, ces tendances ne permettent pas de déterminer si ce sont les mêmes personnes qui ont un faible niveau de revenu année après année. Est-ce que nombre de celles qui ont un faible revenu une année réussissent à s'en sortir l'année suivante, mais sont aussitôt remplacées par d'autres? Quelles sont les circonstances qui entraînent une chute de revenu et font qu'une personne se retrouve en-dessous du seuil de faible revenu? De même, quels sont les changements courants qui ont des répercussions à la hausse sur le revenu et font qu'une personne se retrouve au-dessus du seuil? L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) examine le même échantillon de Canadiens depuis 1993, en vue de répondre à des questions comme celles qui précèdent. Le présent rapport comprend les premiers résultats des changements qu'ont connus ces personnes de 1993 à 1994.

Nous savons, à partir d'autres sources de données, que les changements très substantiels de revenu sont fréquents. Aux États-Unis, la Panel Study on Income Dynamics a montré que, de 1969 à 1978, de la moitié aux deux tiers des personnes qui étaient définies comme pauvres une année l'étaient encore l'année suivante.

L'étude définit la pauvreté à long terme comme celle ayant duré pendant au moins huit des dix années de l'enquête. À partir de cette définition, moins de 3 % des répondants étaient constamment pauvres. Les résultats pour le début des années 90 découlant d'une autre enquête américaine, la Survey of Income and Program Participation, montre qu'une personne sur cinq définie comme pauvre une année ne l'était pas l'année suivante. Les changements importants qui touchent le revenu ne sont pas un phénomène propre à l'Amérique du Nord. La Household Panel Survey en Grande-Bretagne montre que 13 % des ménages ont connu une diminution significative de leur revenu entre 1992 et 1993, et qu'une proportion à peu près égale a connu une augmentation substantielle. Au Canada, des données fiscales ont été utilisées récemment pour étudier certains aspects de la stabilité du revenu. Par exemple, une étude portant sur les particuliers (par opposition à la famille ou au ménage) a montré que 56 % d'entre eux ont amélioré leur position sur l'échelle des revenus entre 1989 et 1994 et que de ce nombre, la moitié a augmenté son niveau de revenu d'au moins 50 %. Une autre étude axée sur le revenu marchand des familles a révélé qu'un faible revenu marchand correspond généralement à une situation à long terme, et non pas transitoire. Une troisième étude sur les effets de la séparation sur le revenu montre que les femmes connaissent une perte moyenne de 23 % de leur revenu familial ajusté après une séparation, tandis que les hommes connaissent une augmentation moyenne de 10 %. Ce sont les femmes chefs de famille monoparentale qui connaissent les pertes les plus importantes. Ces études ont en commun le fait que leurs résultats donnent un aperçu des expériences des particuliers et de leurs familles au fil des ans, afin de mieux comprendre le niveau de stabilité du revenu et les répercussions de certains événements sur celui-ci¹.

¹ Les définitions et les approches utilisées pour la mesure varient d'une étude à l'autre. Pour plus de renseignements sur ces études, voir l'annexe.

L'EDTR peut contribuer à élargir notre compréhension des répercussions qu'ont le marché du travail et les événements familiaux sur la stabilité du revenu familial. Pour le moment, à partir des deux années de données disponibles, les résultats montrent qu'en 1994, environ 1,2 million de personnes sont passées en-dessous du seuil de faible revenu, alors qu'elles se situaient au-dessus l'année précédente. On estime à 846 000 le nombre de personnes qui ont fait le mouvement inverse, c'est-à-dire qui sont passées au-dessus du seuil de faible revenu.

Tableau 1

Mouvements à l'intérieur et à l'extérieur des faibles revenus entre 1993 et 1994*

1993	1994			
	En-dessous du SFR		Au-dessus du SFR	
	en milliers	%	en milliers	%
En -dessous du SFR	2 286	8,5	846	3,2
Au- dessus du SFR	1 238	4,6	22 492	83,7

* Les estimations font référence aux personnes de tous les âges, incluant les personnes seules et celles membres de familles. Une personne est considérée comme étant au-dessus ou en-dessous du SFR en fonction de son revenu familial après impôt. Pour plus de détails, voir *Qu'est-ce que le faible revenu?*

Même si le mouvement est allé dans les deux sens, un nombre légèrement plus élevé de personnes sont demeurées en-dessous du seuil pendant les deux années.

Au total, 4,4 millions de personnes se trouvaient en-dessous du seuil de faible

revenu pendant au moins une des deux années, soit 16 % de la population canadienne. Parmi ces personnes, juste un peu plus de la moitié est demeurée en-dessous du seuil pendant les deux années.

Lorsque qu'une personne traverse le seuil, de combien son revenu a-t-il changé? Chez ceux qui se sont retrouvés sous le seuil en 1993 et 1994, le changement médian quant au revenu familial a été de 8 248 \$ (rajusté pour tenir compte de la taille de la famille - voir la discussion sur *l'échelle d'équivalence du revenu des adultes*, à la *note technique n° 2*). Ceux qui ont traversé le seuil en sens inverse ont connu une augmentation médiane de leur revenu de 6 239 \$². Il s'agit de montants substantiels, ce qui laisse supposer qu'ils ont été le fait d'événements majeurs.

Il existe une autre façon d'examiner la stabilité du revenu, à savoir la position qu'occupe une personne dans la répartition globale du revenu. Par exemple, les personnes qui se situaient dans le cinquième supérieur de l'échelle des revenus en 1993 étaient-elles toujours là en 1994? Ou encore, est-ce que nombre d'entre elles ont connu une baisse en termes relatifs, tandis que d'autres ont gravi l'échelle? Pour répondre à cette question, on a classé les personnes selon leur revenu familial³ en 1993, puis on les a divisées en quintiles, c'est-à-dire le cinquième

² Des changements très minimes de revenu pourraient faire qu'une personne traverse le seuil de faible revenu, sans que cela soit significatif. Les personnes dans ce cas, dont le nombre est très restreint, ont donc été traitées comme si leur statut face au faible revenu n'avait pas changé pendant les deux années. Voir la *note technique n° 2*.

³ Pour les besoins de la définition des quintiles, les valeurs du revenu familial ont été rajustées pour tenir compte des différences quant à la taille de la famille, c'est-à-dire divisées selon une échelle d'équivalence adulte.

supérieur du groupe, le deuxième cinquième, etc. Le calcul a été repris pour 1994, afin de déterminer combien de personnes avaient changé de quintile.

Encore une fois, les résultats montrent des mouvements importants. En 1994, 9,5 millions de Canadiens se trouvaient dans un quintile différent de celui qu'ils avaient occupé en 1993. Autrement dit, ils sont passés à une position relative plus élevée ou plus basse sur l'échelle. (Les personnes qui ont changé de quintile ne figurent pas dans la diagonale ombrée du tableau 2A ou du tableau 2B). La plupart d'entre elles (78 %) n'ont changé que d'un quintile, mais on dénombre tout de même plus d'une personne sur cinq qui a connu un changement plus prononcé. Étant donné que cela représente plus de 2 millions de personnes, il ressort que les changements appréciables de revenu -- pour le meilleur et pour le pire -- sont loin d'être rares au Canada.

Tableau 2A

Personnes classifiées selon le quintile de revenu auquel appartient leur famille en 1993 et 1994 (milliers)

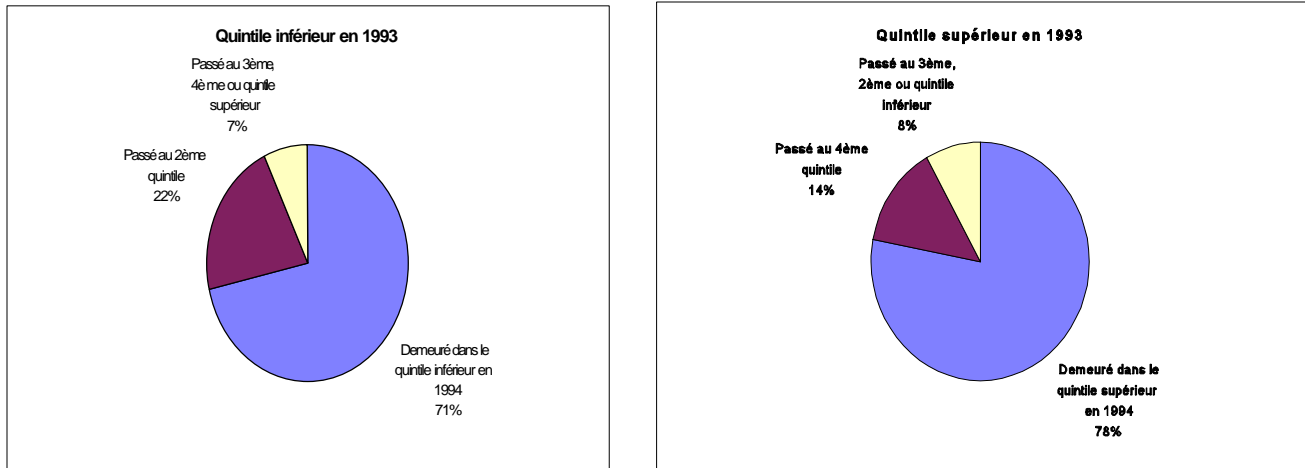
Quintile de revenu en 1993	Quintile de revenu en 1994				
	1er (inférieur)	2ième	3ième	4ième	5ième (supérieur)
1er (inférieur)	3 818	1 160	235	100	43
2ième	910	3 033	1 077	251	86
3ième	272	817	3 105	1,046	143
4ième	165	301	768	3 233	918
5ième (supérieur)	134	122	200	728	4 199

Tableau 2B**Personnes classifiées selon le quintile de revenu auquel appartient leur famille
en 1993 et 1994 (pourcentage)**

Quintile de revenu en 1993	Quintile de revenu en 1994				
	1er (inférieur)	2ième	3ième	4ième	5ième (supérieur)
1er (inférieur)	14,2	4,3	0,9	0,4	0,2
2ième	3,4	11,3	4,0	0,9	0,3
3ième	1,0	3,0	11,6	3,9	0,5
4ième	0,6	1,1	2,9	12,0	3,4
5ième (supérieur)	0,5	0,4	0,7	2,7	15,6

Des 5,4 millions de personnes qui constituaient le quintile de revenu inférieur en 1993, 29 % ont réussi à atteindre un quintile plus élevé en 1994. Parmi celles qui se trouvaient dans le quintile supérieur en 1993, à peu près le même nombre (22 %) est passé à un quintile plus bas en 1994 (graphique 1).

Graphique 1: Les quintiles inférieurs et supérieurs de la distribution des revenus en 1993: où les retrouve-t-on en 1994?



Le reste du présent rapport porte sur les caractéristiques des personnes qui ont connu des changements quant à leur niveau de revenu, en comparaison plus particulièrement avec celles qui sont demeurées en-dessous du seuil de faible revenu pendant les deux années. Les principales définitions et mesures sont expliquées à la section 2. La section 3 présente les conclusions selon l'âge, le sexe et la province. La section 4 aborde les changements touchant la famille qui peuvent avoir un effet sur les transitions relatives au revenu. La section 5 comprend une conclusion et un aperçu des résultats à venir de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Le présent rapport comprend en outre un examen des études antérieures sur la dynamique du revenu (à l'annexe), un grand ensemble de tableaux complémentaires comprenant des résultats beaucoup plus

détaillés que ceux présentés dans le corps du texte, et un certain nombre de notes techniques.

2. Qu'est-ce que le "faible revenu"?

La pauvreté est un concept très difficile à définir, puisque qu'il nécessite un contexte idéologique, ou à tout le moins un ensemble de jugements de valeur sur ce que peut constituer un niveau de vie acceptable. Au Canada, il n'y a aucun consensus quant à la définition de la pauvreté, ni de mesure officielle pour l'estimer. Cependant, depuis 1960, Statistique Canada produit des estimations de l'incidence du *faible revenu*. Ces mesures touchent les individus ou les familles ayant des revenus familiaux s'établissant sous un certain niveau prédéfini. Ces seuils varient selon la taille de la famille et la taille de la communauté. Des seuils spécifiques sont calculés séparément pour les personnes seules (i.e. des familles de taille unitaire) et pour des familles de deux à sept personnes ou plus. Aussi, différents seuils sont calculés pour des communautés de tailles différentes, afin de refléter les disparités au sein du coût de la vie. Il y a cinq catégories de taille de communauté, allant des communautés rurales à celle de 500 000 habitants et plus. Cela résulte en un total de 35 SFR.

Deux ensembles de SFR sont disponibles: un pour les revenus avant impôt, et l'autre pour les revenus après impôt. Cette étude met l'accent sur les revenus après impôt, lesquels sont plus près de la notion de revenu disponible. Une brève explication du calcul des SFR est fournie à la note technique 1.

Les études sur le faible revenu réalisées au Canada ont généralement examiné les tendances ou les différences entre les groupes sociaux (par exemple, les familles monoparentales en comparaison avec les familles comptant deux revenus, ou entre

les familles en général). L'EDTR apporte une nouvelle dimension en révélant si ce sont les *mêmes personnes* qui vivent sous le SFR d'une année à l'autre. Il s'agit d'un pas important dans la compréhension de la persistance de la pauvreté au Canada. Cette information dévoilera également le *processus* selon lequel les gens tombent sous le seuil de faible revenu. Qu'est-ce qui provoque une telle chute? S'agit-il d'un événement soudain, ou plutôt d'une lente glissade? Ce phénomène met en lumière les meilleures avenues possibles pour les politiques et les programmes sociaux: quand et comment devraient-ils intervenir?

En quoi l'EDTR diffère-t-elle des autres enquêtes sur le revenu? L'EDTR est une enquête par panel, en ce qu'elle suit les mêmes personnes année après année, ce qui est très différent de la plupart des autres enquêtes-ménages. Normalement, ces enquêtes tiennent compte des situations ponctuelles (ou instantanées) à un moment précis dans le temps. À l'opposé, une enquête par panel (ou longitudinale) permet de dessiner la destinée d'un groupe de personnes durant plusieurs années; par exemple, combien de personnes expérimentent des changements majeurs de leur revenu d'une année à l'autre? Aussi, en posant des questions sur le travail et la recherche d'emploi, l'EDTR peut lier les expériences personnelles sur le marché du travail aux changements survenant au sein du ménage - que ce soit un changement dans la composition familiale ou d'un changement dans le revenu de la famille.

L'EDTR est une des nombreuses enquêtes-ménages longitudinales de Statistique Canada qui ont été lancées au début des années 90. Collectivement, elles apporteront une quantité impressionnante de nouvelles connaissances sur le marché du travail, sur les déterminants de la santé, et l'impact à long terme des expériences vécues durant l'enfance. Les autres sources de données longitudinales sont aussi en pleine émergence. Basée sur les déclarations de revenus des particuliers, la Base de données administratives longitudinales (BDAL) contient,

pour un échantillon de déclarants, plus de dix années d'enregistrements d'impôt liés pour chaque individu. Bien que l'information relative à la famille et au marché du travail soit restreinte à ce qui peut être tiré du système d'impôt, le fichier de la BDAL fournit un portrait des changements de revenu, complétant ainsi l'information à court terme, mais plus complète, tirée de l'EDTR. Ensemble, ces deux sources de données vont grandement améliorer l'information disponible sur la dynamique du revenu au Canada.

La présente étude tient compte des personnes sélectionnées par l'EDTR en janvier 1993. Ces gens ont été contactés un an plus tard concernant leur expérience sur le marché du travail et le revenu gagné durant toute l'année 1993. Au cours de cette période de 12 mois, plusieurs ont déménagé, alors que plusieurs autres ont vécu des changements quant à la composition de leur famille. Ces changements ont été pris en note par l'EDTR, et toute nouvelle personne joignant un de ces ménages a été intégrée à l'enquête. Ils ont été interviewés une fois de plus en 1995, complétant ainsi deux des six années de vie de ce groupe dans l'EDTR.

La population cible sur laquelle est basée cette étude est composée des individus de tout âge vivant au Canada en 1993 et 1994, à l'exception des résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, des résidents des établissements institutionnels, des réserves indiennes et des casernements militaires. Pour ce groupe d'environ 35 000 répondants, nous avons déterminé avec qui ils vivaient au 31 décembre 1993 et 1994. La composition familiale de ces individus étant maintenant établie, nous avons calculé le revenu familial pour chaque personne, tout comme le revenu total de tous les membres de la famille au 31 décembre de l'année en question. Nous pouvons donc nous pencher sur les questions suivantes pour chaque personne faisant partie de l'étude:

! De combien leur revenu familial a-t-il changé de 1993 à 1994?

- ! Les changements de revenu substantiels peuvent-ils être associés à des changements dans la composition familiale, comme un divorce, par exemple?

- ! Est-ce que les sources de revenu de la famille ont été influencées par un événement majeur, comme un changement dans le nombre de personnes contribuant au revenu familial, ou encore une variation du montant reçu des paiements de transferts gouvernementaux?

- ! Lorsque les gens traversent le seuil de faible revenu, que ce soit à la hausse ou à la baisse, est-ce généralement en raison d'un gros changement de revenu?

Les résultats de cette étude sont basés sur les personnes de tout âge. Les enfants n'étant pas en âge de travailler sont, comme tous les autres membres, considérés comme partageant le revenu familial. La définition de la famille utilisée ici est celle de la famille économique, et comprend toutes les personnes vivant dans le même logement au 31 décembre de l'année de référence, et qui étaient liées par le sang, le mariage, l'adoption, l'union libre, de même que les enfants en famille d'accueil. Notons que les personnes seules, qui ne sont généralement pas comprises dans la définition de la famille économique, sont considérées dans la présente étude comme étant des familles de taille unitaire. Les informations sur le travail et le revenu sont recueillies auprès de toutes les personnes âgées de 16 ans et plus, soit un échantillon d'environ 26 000 répondants.

Plus d'informations de base sont disponibles dans l'appendice et les notes techniques.

3. Résultats pour les grands groupes démographiques

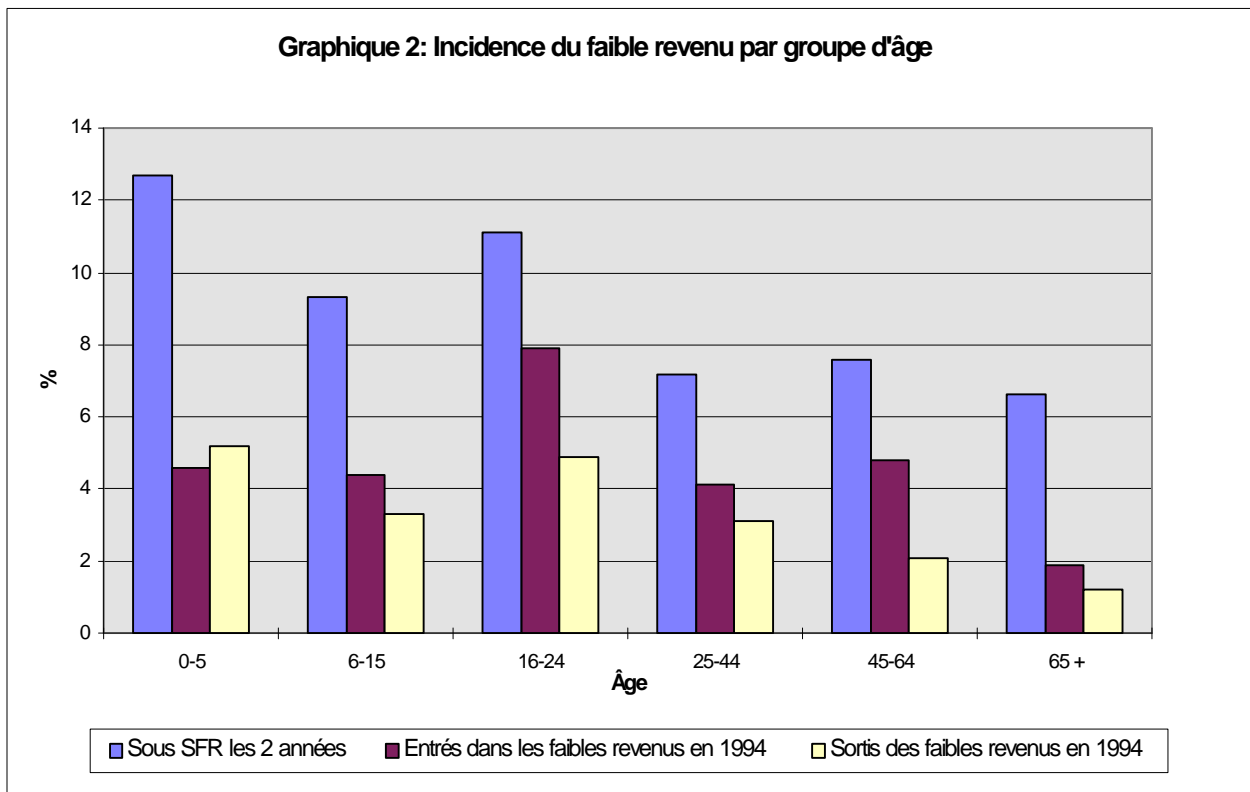
Au total, 16 % de la population a eu un faible revenu pendant au moins une des deux années étudiées. Juste un peu moins de la moitié de ces personnes sont passées en-dessous ou au-dessus du seuil de faible revenu en 1994, tandis que le reste sont demeurées sous le seuil pendant les deux années. Ces moyennes cachent des différences substantielles selon l'âge. Les enfants de moins de six ans ont à la fois une incidence élevée de faible revenu et une tendance à demeurer en-dessous du seuil. Ainsi, 22 % de tous les enfants âgés de moins de six ans faisaient partie d'une famille à faible revenu pendant au moins une des deux années; 13 % se sont situés sous le seuil pendant les *deux* années, ce qui est bien au-dessus de la moyenne de 8,5 % enregistrée pour les personnes de tous les âges⁴.

Le groupe des 16 à 24 ans se démarque aussi (graphique 2). Dans ce groupe d'âge, on peut s'attendre à des changements marqués du revenu familial, qui sont liés au fait de quitter le foyer familial et de trouver un partenaire. En fait, tant l'incidence du faible revenu et que les transitions sont importantes. Environ 24 % de ces jeunes adultes se situaient en-dessous du seuil de faible revenu pendant au moins une des deux années. Près de 8 % des personnes de ce groupe d'âge sont passées sous le seuil de faible revenu en 1994, tandis que 5 % ont franchi le seuil en sens inverse. En somme, ces deux groupes en transition dépassent par leur nombre celui qui est demeuré en-dessous du seuil de faible revenu pendant les deux années.

Les deux groupes d'âge qui ont l'incidence la plus élevée de faible revenu sont les six ans et moins et les 16 à 24 ans. Pourquoi le groupe des 6 à 15 ans semble-t-il

⁴ Les groupes d'âge sont fondés sur l'âge des répondants au début de 1993.

obtenir de meilleurs résultats? En général, les enfants plus jeunes ont des parents plus jeunes, et une proportion importante de ces derniers ne se sont pas encore établis sur le marché du travail. Par conséquent, leur revenu est plus faible. Les enfants des personnes âgées de 16 à 24 ans sont susceptibles d'avoir moins de 6 ans, ce qui augmente les besoins de base de la famille en matière de revenu.



Il est bien connu que plus de femmes que d'hommes ont un faible revenu (tableau 3). Parmi les personnes âgées (65 ans et plus), 10% de toutes les femmes ont été sous le seuil pendant les deux années, comparativement à 2% de tous les hommes.

Tableau 3

Mouvements à l'intérieur et à l'extérieur des faibles revenus de 1993 à 1994, selon le sexe

	Total	Sous le SFR les deux années	Sortis des faibles revenus en 1994	Entrés dans les faibles revenus en 1994	Au-dessus du SFR les deux années
(en milliers)					
Deux sexes	26 862	2 286	846	1 238	22 492
Hommes	13 232	1 010	406	578	11 239
Femmes	13 629	1 276	441	660	11 253
% femmes	50,7	55,8	52,1	53,3	50,0

Pour ceux qui peuvent s'en prévaloir, une activité accrue sur le marché du travail ressort comme l'une des façons d'échapper au faible revenu. S'agit-il de la principale raison pour laquelle des personnes sont passées au-dessus du seuil du faible revenu? Il existe des indications selon lesquelles la participation accrue au marché du travail, bien qu'elle joue un rôle important, n'explique pas tout. Nous avons examiné deux mesures : le changement quant au nombre de soutiens dans la famille et le changement quant au nombre total d'heures de travail de l'ensemble de la famille. Parmi les personnes qui ont grimpé au-dessus du seuil en 1994, 32 % faisaient partie de familles ayant eu au moins un soutien de plus que l'année

précédente. Peu importe le nombre de personnes contribuant au revenu familial, environ 47 % de ces personnes faisaient partie de familles où le nombre total d'heures de travail de tous les membres de la famille avait augmenté d'au moins 500, soit à peu près l'équivalent de quatre mois de travail à temps plein.

Ces résultats sont influencés en partie par les personnes âgées qui représentent une proportion importante de la population à faible revenu et chez qui les transitions ne sont pas principalement le fait des revenus d'emploi. On peut aussi se demander quelle proportion de toutes les personnes qui se situaient sous le seuil de faible revenu en 1993 *et* dont les familles ont connu une augmentation importante du nombre d'heures de travail l'année suivante ont franchi le seuil du faible revenu, à la hausse. Dans ce cas, les répercussions de l'activité sur le marché du travail ressortent clairement. Parmi ceux qui ont pu compter sur au moins un soutien de plus, 54 % sont passés au-dessus du seuil de faible revenu; parmi ceux qui ont connu une augmentation du nombre d'heures de travail d'au moins 500, la proportion a été de 49 %.

En ce qui a trait au passage sous le seuil de faible revenu, quels sont les effets d'une diminution significative de l'activité sur le marché du travail? Tout d'abord, parmi toutes les personnes qui sont passées au-dessous du seuil en 1994, 29 % ont connu une réduction correspondante du nombre de personnes contribuant au revenu familial. Et peu importe si ce nombre a changé ou non, 42 % ont connu une diminution d'au moins 500 heures du nombre total d'heures de travail des membres de la famille. Encore une fois, ces proportions semblent faibles, ce qui est sans doute le reflet des personnes âgées sans emploi qui passent sous le seuil.

Si on se demande plutôt quelle proportion de toutes les personnes qui se situaient au-dessus du seuil en 1993 *et* qui ont connu une réduction importante de la

participation des membres de leur famille au marché du travail est passée sous le seuil, on constate que les pourcentages sont encore relativement faibles, étant donné qu'une proportion importante de la population se situe suffisamment au-dessus du seuil pour absorber une réduction de l'activité sur le marché du travail sans passer sous le seuil. Ainsi, de toutes les personnes qui se situaient au-dessus du seuil en 1993, et qui ont connu une diminution du nombre de personnes contribuant au revenu familial en 1994, 17% sont passées en-dessous du seuil la même année.

Ces changements quant à la situation vis-à-vis de l'activité de la famille peuvent se manifester de deux façons. Les membres de la famille peuvent trouver ou perdre des emplois, travailler un plus grand nombre d'heures ou connaître une diminution de leurs heures de travail. De même, la situation familiale d'une personne peut changer. Par exemple, il se peut qu'une personne âgée qui se situe sous le seuil une année aille vivre avec son fils ou sa fille qui travaille l'année suivante. Ou encore, une chute sous le seuil peut se produire après la dissolution de la famille, lorsque le parent qui a la garde des enfants n'a pas d'emploi rémunéré, et que ses autres sources de revenu ne sont pas suffisantes pour compenser la perte. Il ne s'agit là que de deux exemples de la façon dont l'évolution de la famille peut entraîner une transition du point de vue du revenu. Dans la section qui suit, on examine les répercussions des changements quant à la composition de la famille, lesquels traduisent des événements majeurs qui touchent celle-ci.

4. Rôle des événements familiaux

Des événements familiaux importants, qui sont susceptibles d'avoir une influence considérable sur le revenu familial, peuvent se produire à tout moment. En fait, nombre d'entre eux sont liés aux étapes du cycle de vie, par exemple, le départ des

enfants du foyer familial, la fondation d'une famille, le décès d'un conjoint, etc. Parallèlement, ce ne sont pas tous les événements familiaux qui auront des répercussions significatives sur le revenu familial, même s'ils sont importants par ailleurs. Lorsqu'un jeune adulte quitte le foyer de ses parents, cela n'a généralement pas beaucoup de répercussions sur le niveau de revenu de son père ou de sa mère.

De 1993 à 1994, environ un Canadien sur six a connu des changements quant à la composition de sa famille. Parmi ceux dont la structure familiale a changé, 17 % ont *aussi* connu une transition en ce qui a trait à leur revenu, ce qui est bien supérieur aux 8 % enregistrés pour la population en général (tableaux 4A et 4B). On peut aussi dire que 41 % de toutes les personnes qui sont passées sous le seuil de faible revenu en 1994 ont connu un changement quant à la composition de leur famille, ce qui a été le cas de 28 % de ceux qui sont passés au-dessus du seuil de faible revenu. Pour plus de la moitié des personnes qui ont connu un changement quant à la composition de leur famille, ce changement a coïncidé avec un événement majeur, par exemple, une séparation, un mariage, une naissance ou un décès.

Parmi ceux qui sont passés au-dessus du seuil de faible revenu en 1994, 22 % ont vu leur famille augmenter d'au moins un membre cette année-là. De même, 34 % de toutes les personnes qui sont passées sous le seuil de faible revenu en 1994 ont vu le nombre de membres de leur famille diminuer d'au moins un la même année.

Tableau 4A

Changements dans la composition de la famille entre 1993 et 1994, selon le statut face au faible revenu (milliers)

	Sous le SFR les deux années	Sortis des faibles revenus en 1994	Entrés dans les faibles revenus en 1994	Au-dessus du SFR les deux années
Total	2 286	846	1 238	22 492
Composition familiale a changé	255	235	503	3 381
Composition familiale n'a pas changé	2 031	612	734	19 111

* Voir note technique 4.

Table 4B

Changements dans la composition de la famille des personnes entre 1993 et 1994, selon qu'elles sont entrées ou sorties des faibles revenus (pourcentage)

	Sous le SFR les deux années	Sortis des faibles revenus en 1994	Entrés dans les faibles revenus en 1994	Au-dessus du SFR les deux années
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Composition familiale a changé	11,2	27,8	40,6	15,0
Composition familiale n'a pas changé	88,8	72,3	59,3	85,0

* Voir note technique 4.

Nouveau partenaire ou séparation : répercussions sur le revenu

Les transitions quant au revenu peuvent être le fait d'un mariage ou d'une nouvelle union de fait. Parmi toutes les personnes ayant un revenu qui se sont mariées ou ont commencé une nouvelle union de fait en 1994, combien ont connu un changement de revenu et sont passées en-dessous ou au-dessus du seuil de faible revenu? Les résultats montrent que nombre d'entre elles ont franchi le seuil, mais pas toujours pour le mieux. En fait, un peu plus d'une personne sur dix étant sous le seuil de faible revenu en 1993 et ayant connu un mariage ou une nouvelle union dans la famille est passée sous le seuil. Cela se produit par exemple lorsque quelqu'un qui a un niveau de revenu juste un peu au-dessus du seuil s'unit à une personne qui a un revenu substantiellement plus faible. Toutefois, les nouvelles unions peuvent aussi avoir des conséquences favorables sur le revenu : deux tiers de tous les membres des familles qui étaient sous le seuil et qui ont connu un mariage ou une nouvelle union de fait sont passés au-dessus du seuil de faible revenu.

Quelles répercussions l'établissement de nouveaux liens a-t-il sur les familles à faible revenu qui ont à leur tête une femme? S'agit-il de la façon la plus répandue de passer au-dessus du seuil de faible revenu comme pourraient le prétendre certains? Parmi tous les membres des familles ayant à leur tête une mère seule qui sont passés au-dessus du seuil de faible revenu en 1994, un tiers faisaient partie de familles ayant connu un mariage ou une nouvelle union en 1994. Toutefois, les derniers deux tiers ont réussi à se hisser au-dessus du seuil de faible revenu sans nouveau partenaire.

Les résultats d'autres études montrent que la séparation entraîne souvent un passage sous le seuil de faible revenu, ce qui ressort aussi des données de l'EDTR.

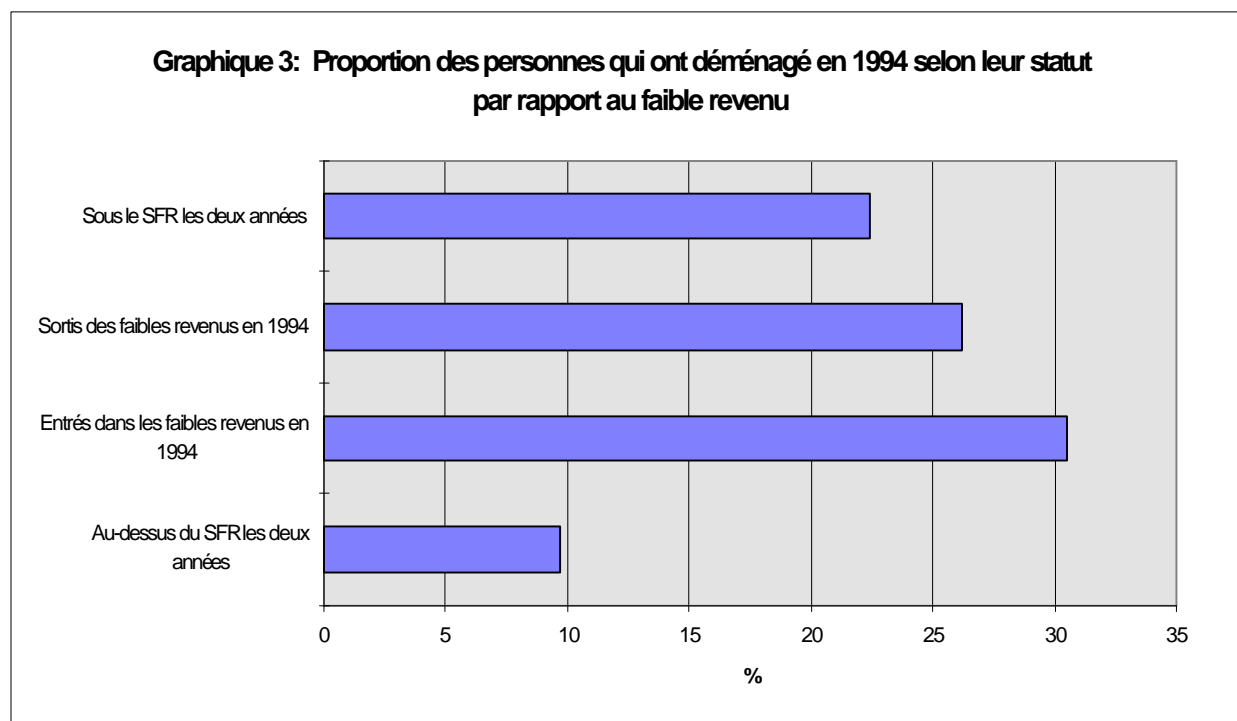
Parmi toutes les personnes qui se situaient au-dessus du seuil en 1993 et qui ont expérimenté une séparation (y compris la dissolution d'une union de fait), une sur quatre est passée sous le seuil. Il ressort en outre que le passage au-dessus du seuil est souvent le fait d'un mariage ou d'une nouvelle union de fait, mais rarement d'une séparation.

Il faut être prudent lorsque l'on interprète les résultats des séparations, étant donné qu'il peut exister certaines complexités quant à la situation financière pour l'année où se produit la séparation. Lorsque l'on aura les résultats de l'enquête pour 1995, on pourra comparer le revenu familial l'année précédant et celle suivant la séparation, ce qui donnera un tableau plus clair.

Déménagement et faible revenu

Nous avons vu que les événements familiaux importants, comme le mariage, l'union de fait ou la séparation, peuvent entraîner un passage en-dessous ou au-dessus du seuil de faible revenu. Étant donné que les événements familiaux comme ceux-là entraînent généralement un déménagement, c'est-à-dire un changement de logement, pour au moins une personne, on peut s'attendre à ce que le changement de logement et les transitions quant au revenu aillent de pair. C'est d'ailleurs ce qui ressort des résultats. Chez les personnes qui se situaient au-dessus du seuil de faible revenu les deux années, 10 % ont déménagé à un moment ou à un autre en 1994 (graphique 3). Même si ce chiffre est important (et correspond à 2,2 millions de *personnes ayant déménagé+), il est bien en-deçà du taux de mobilité de celles qui se sont situées sous le seuil de faible revenu pendant au moins une des deux années. Les taux les plus élevés ont été enregistrés chez les personnes qui sont passées sous le seuil en 1994, après avoir été au-dessus en 1993, et dont près d'une sur trois a aussi connu un déménagement en 1994. La mobilité chez les

personnes sous le seuil de faible revenu est aussi très élevée : 22 % de celles qui se situaient sous le seuil les deux années ont connu un déménagement en 1994.



5. Conclusion

De nombreux événements peuvent influencer sur la stabilité du revenu familial. De 1993 à 1994, juste un peu plus de 2 millions de Canadiens ont connu une transition quant à leur niveau de revenu. Au total, 2,3 millions de Canadiens ont connu deux années de faible revenu.

L'insuffisance de revenu touche de nombreuses familles qui ont des enfants, ainsi que ceux qui connaissent un événement majeur, tel un mariage, une nouvelle union de fait ou une séparation. Plus de 50 % des personnes qui ont connu une transition quant à leur revenu faisaient partie de familles ayant connu un événement familial majeur en 1994. Il n'est pas surprenant de constater que les mariages et les séparations peuvent avoir un effet important sur la situation financière d'une famille. Il sera important d'examiner les données pour 1995, afin de déterminer si ces effets ont un caractère transitoire ou à long terme.

Ces résultats sont fondés sur deux années de données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Il s'agit d'une source abondante de renseignements, qui est appelée à prendre de l'expansion au fil des ans, étant donné que l'on communiquera avec les mêmes personnes pendant plusieurs années. Grâce à d'autres études et années de données, il sera possible de mieux comprendre la dynamique du faible revenu.

APPENDICE

Résumé de certaines études publiées sur la dynamique du revenu

Certaines études précédentes basées sur des sources de données longitudinales variées ont contribué à notre connaissance de la dynamique du faible revenu. Cette section présente une revue informelle de quelques résultats d'études passées, dans le but d'aider à situer les résultats issus de l'EDTR.

La Base de données administratives longitudinales

La Base de données administratives longitudinales (BDAL) de Statistique Canada est un important fichier de données longitudinales sur le revenu. Basée sur les déclarations de revenus, la BDAL représente un échantillon aléatoire composé de 10% de l'ensemble des déclarants fiscaux et de leurs personnes à charge, et couvre maintenant la période 1982-1994. Les données sont disponibles pour 2,4 millions de personnes, parmi lesquelles 1,2 million sont présentes durant les 13 années couvertes par la base de données. La couverture des Canadiens (18 ans et plus) par la base de données s'élevait à 96 % en 1994. Les lignes qui suivent exposent brièvement le contenu de trois études récentes basées sur la BDAL.

Dynamique du revenu: 1989 à 1994 (Colleen Clark)

Cette analyse traite du degré de mobilité au sein de la distribution des revenus au Canada de 1989 à 1994. L'étude est basée sur le revenu des individus. La population est divisée selon des quintiles de revenu pour les deux années, permettant d'examiner les mouvements d'un quintile à l'autre. D'autres mesures de changement sont aussi utilisées. Les entrants et les sortants (soient ceux qui commencent ou arrêtent de remplir leur déclarations de revenus) sont considérés

tout au long de l'étude et font partie intégrante des quintiles pour les deux années observées.

Cette étude démontre que 29 % des Canadiens qui avaient un revenu en 1989 ont amélioré leur situation en 1994; 17 % ont connu une baisse de revenu (en dollars constants). Si l'on considère uniquement ceux faisant partie de l'échantillon en 1989 et 1994, on observe que 56 % des gens ont amélioré leur situation face au revenu, et que la moitié d'entre eux ont connu une hausse de plus de 50 %. À l'opposé, seulement 12 % des bénéficiaires des deux années ont enregistré une baisse d'une telle importance. Les entrants et les sortants sont surtout confinés au bas de la distribution de revenu. En fait, près de la moitié des entrants entre 1989 et 1994 ont intégré le quintile inférieur de la distribution. Ils représentaient 43 % de tous ceux composant le premier quintile en 1994.

De 1989 à 1994, les femmes ont fait l'objet d'une plus grande mobilité de revenu à la hausse que les hommes. En fait, 34 % des femmes sont passées à un quintile supérieur entre les deux années, comparativement à 25 % des hommes. Le mouvement à la hausse a aussi été plus grand chez les jeunes (15 à 24 ans en 1989). En fait, la situation ne pouvait que s'améliorer puisque 80 % d'entre eux ont débuté au premier ou second quintile en 1989. Les bénéficiaires d'un revenu âgés de 25 à 44 ans en 1989 ont grandement amélioré leur situation face au revenu durant la période.

Low Market Incomes Of Canadian Families With Children 1982-1993: A Dynamic Analysis Based On The Longitudinal Administrative Database ("LAD") (Ross Finnie)

Cette étude utilise la BDAL pour les années 1982 à 1993. Elle met l'accent sur les *faibles revenus du marché* des familles comprenant des enfants de moins de 19 ans

dont le chef est âgé de 18 à 59 ans. La catégorie des faibles revenus du marché est ici établie selon les seuils de faible revenu (SFR) de 1986, ajustés pour l'inflation. La définition de la famille utilisée s'apparente à celle de la famille de recensement (parents et enfants non mariés seulement) plutôt qu'à celle de la famille économique (toutes personnes liées par le sang, le mariage, l'union libre ou l'adoption).

L'étude présente des résultats transversaux et longitudinaux. L'auteur propose un ensemble de questions, dont les suivantes: quelle proportion des familles entre et sort de la catégorie des faibles revenus du marché durant une année donnée? Comment les taux de sortie changent-ils en fonction du nombre d'années durant lesquelles la famille ne détenait qu'un faible revenu du marché? Quelle est la proportion des familles demeurant dans cet état de façon permanente? Comment les résultats varient-ils selon différents types de famille, et les différentes étapes du cycle économique?

L'analyse démontre qu'être dans la catégorie des faibles revenus du marché est une condition de long terme, et non une expérience passagère. De plus, même si les taux de faibles revenus du marché varient au cours du cycle économique, les revenus moyens, eux, ne changent pas.

Revenu familial après séparation (Diane Galarneau et Jim Sturrock)

Cette analyse porte sur le revenu familial des personnes mariées et ayant des enfants, qui se sont séparées entre 1987 et 1993. Elle met en lumière les situations économiques différentes auxquelles font face les hommes et les femmes après un divorce ou une séparation. La composition des familles est observée l'année avant la séparation de même que les années subséquentes. L'année de la séparation n'est

pas considérée en raison des nombreux ajustements familiaux qui se produisent durant cette année.

L'analyse fait ressortir des changements dans le revenu après impôt des ex-conjoints en comparant le revenu familial ajusté avant et après séparation. Afin d'ajuster le revenu familial selon sa composition et le nombre de personnes dépendant du revenu, les auteurs utilisent l'échelle d'équivalence utilisée pour les mesures de faible revenu (MFR), une mesure relative du faible revenu. Une échelle d'équivalence est utilisée pour refléter les besoins divergeants des familles de tailles différentes. Selon cette mesure, le revenu nécessaire à une famille de deux personnes (par exemple un couple d'adultes ou un adulte avec un enfant) est 1,4 fois plus élevé qu'une personne seule. De plus, ce chiffre s'accroît de 0,3 pour chaque enfant additionnel, et de 0,4 pour chaque adulte de plus.

Les principaux résultats liés au revenu présentés dans l'étude sont les suivants: après la séparation, les femmes subissent des pertes de revenu familial ajusté de l'ordre de 23 % entre l'année précédant et l'année suivant la séparation. Les hommes expérimentent quant à eux une hausse de revenu familial ajusté de 10 %. Cinq ans après la séparation, les femmes enregistrent encore un manque à gagner de 5 %, alors que les hommes ont des gains de l'ordre d'environ 15 %. Les femmes à la tête de familles monoparentales subissent les pertes les plus considérables.

Selon les auteurs, deux causes sont à la source de la différence de revenu familial après séparation entre les hommes et les femmes: d'abord, les femmes ont en général un revenu personnel inférieur à celui des hommes, ce qui entraîne une baisse de revenu familial importante lors de la séparation. Ensuite, la majorité des femmes ont la garde des enfants après la séparation.

Years of Poverty, Years of Plenty (Greg J. Duncan)

Les données utilisées proviennent du “Panel Study of Income Dynamics (PSID, 1969-78)” du University of Michigan Research Center aux États-Unis. Il s’agit d’une enquête longitudinale comprenant 5 000 chefs de familles des États-Unis, qui a commencé en 1968. Les interviews annuelles portent principalement sur la situation économique de leur famille, leurs emplois, leurs revenus de diverses sources, y compris les transferts gouvernementaux comme l’assurance-chômage ou l’aide sociale, et sur d’autres aspects de leur vie. Comme c’est le cas pour l’EDTR, l’enquête garde contact avec les membres quittant la famille, que ce soit dans le cadre d’une séparation ou d’un enfant laissant le nid familial.

Cette étude se penche sur la mobilité économique des individus, basée sur leur revenu familial. L’auteur met en évidence la mésentente entourant la mesure de la pauvreté et de la mobilité des revenus. Parmi les questions analytiques abordées dans l’étude, on retrouve les suivantes: quelle est l’ampleur du roulement dans la population pauvre, et quelle importance le segment des “pauvres permanents” occupent-ils dans cette population? Comment ces estimations de l’étendue de la pauvreté réagissent-elles à une hausse du “seuil de pauvreté”? Quelles sont les caractéristiques du “pauvre permanent”? Concernant les déterminants de la pauvreté à long terme: peut-on identifier une caractéristique propre aux individus, ou à l’environnement dans lequel ils évoluent, pouvant en être la cause?

L’étude démontre que 24,4 % de la population a expérimenté une période (plus ou moins longue) de pauvreté au moins une fois durant la décennie étudiée, et que 54 % à 65 % des gens demeurent pauvres deux années consécutives entre 1969 et 1978. La définition de la “pauvreté à long terme” utilisée dans cette étude implique d’être pauvre durant au moins 8 années sur 10. Environ 2,6 % de la population était pauvre de façon permanente durant la période 1969-1978.

Bien que l'étude couvre deux périodes de cinq ans (1969 à 1973 et 1974 à 1978) comprenant chacune des changements structurels importants, différentes conditions économiques et politiques sociales, il n'y a pas eu de changements perceptibles dans la structure de la pauvreté à court et long terme. La proportion de la population ayant été pauvre durant au moins une année sur cinq entre les deux périodes démontre des fractions presque semblable: 17,5 % et 16,6 % respectivement.

Les caractéristiques démographiques du "pauvre temporaire" sont passablement les mêmes que celles de la population en général; contrairement aux "pauvres permanents", il s'agit de gens n'ayant eu qu'une ou deux années malchanceuses -- comme une maladie, de mauvaises conditions économiques, la mort ou le départ d'un conjoint, etc. D'autre part, les "pauvres permanents" se retrouvent généralement dans deux groupes pouvant se chevaucher: les ménages dont le chef est une femme, et les ménages composés de personnes noires.

Changing Households (The British Household Panel Survey [BHPS], 1990-1992)

Cette étude est le résultat d'une collaboration de plusieurs chercheurs ayant contribué à l'élaboration du BHPS, une enquête longitudinale recueillant des informations auprès d'un échantillon d'environ 5 000 familles anglaises, soit environ 10 000 personnes. Deux vagues de l'enquête sont à l'étude dans ce document, la première ayant eu lieu au dernier trimestre de 1992, et la seconde, au dernier trimestre de 1993. Le questionnaire aborde six sujets principaux: l'organisation du ménage, le marché du travail, le logement, le revenu et la richesse, la santé et les valeurs socio-économiques.

Les auteurs utilisent les déciles pour mesurer la mobilité des revenus, ce qui entraîne plus de mouvement que les quintiles. Abordant de nombreux sujets liés aux changements au sein des ménages, l'analyse compare la situation des familles durant les deux vagues successives. On y examine les revenus des individus composant les familles, et un facteur d'équivalence est utilisé pour le revenu afin de prendre en compte les effets du changement dans la composition des ménages sur les besoins.

Environ 13 % des ménages ont expérimenté une baisse de revenu significative (deux ou trois déciles), et approximativement la même proportion a vécu une hausse du même ordre. Par contre, 5 % des ménages ont vu leur revenu chuter de quatre déciles ou plus entre la vague 1 et la vague 2. Les ménages où est survenu une naissance connaissent généralement une faible perte de revenu ajusté, alors que ceux expérimentant le départ d'un enfant adulte enregistrent un gain de revenu modéré. Dans certains cas, un tel départ occasionne une perte considérable de revenu ajusté, probablement parce que l'enfant était le principal soutien de la famille.

Après une séparation, presque 50 % des femmes subissent une perte de gains de deux déciles ou plus (17 % pour les hommes), alors que 25 % des hommes connaissent une hausse de revenu (contre 9 % des femmes). Ces tendances sont inversées lorsqu'ils joignent un nouveau partenaire.

Who Stays Poor? Who Doesn't? (T. J. Eller)

Cette étude a été réalisée à l'aide d'une enquête longitudinale appelée "Survey of Income and Program Participation (SIPP)", laquelle a été effectuée par le Bureau of the Census des États-Unis. Les données couvrent la période s'étendant de octobre 1991 à avril 1994).

Les mesures mensuelles de pauvreté de 1992 et 1993 sont utilisées afin d'obtenir des "estimations annuelles de pauvreté". Ces estimations sont obtenues en additionnant les revenus mensuels des familles pour une année donnée et en les comparant à la somme des 12 seuils mensuels de pauvreté, le tout basé sur la taille et la composition de la famille pour chaque mois. Les mesures mensuelles lui permettent aussi de développer des taux de pauvreté pour un mois moyen, une mesure utilisée tout au long de l'étude pour évaluer la mobilité des revenus. De plus, l'auteur détermine les pauvres à court terme (quelques mois), et les pauvres permanents (tous les mois de 92 et 93). Les transitions d'un état à l'autre sont aussi considérés, d'une année à l'autre.

Selon les estimations annuelles, environ 22 % des gens pauvres en 1992 ne l'étaient pas en 1993 (la présente étude de l'EDTR démontre une proportion correspondante de 27%, mais pour une période de temps légèrement différente). Les enfants et les personnes âgées avaient plus tendance à rester pauvres que les adultes d'âge moyen. De plus, 4,8 % de la population a été pauvre durant chacun des 24 mois de la période à l'étude (pauvres permanents). Trente-huit pourcent des membres de familles monoparentales dont le chef est une femme étaient pauvres durant un mois moyen en 1993, 46 % l'étaient durant 2 mois, et 17 % étaient pauvres de façon permanente (24 mois). La moitié de toutes les périodes de pauvreté ont duré 4,9 mois ou plus.

Tableaux utilisés dans cette étude

Ces tableaux de données sont basés sur les seuils de faible revenu (SFR) pour le revenu après impôt afin de d'identifier les personnes se trouvant dans la catégorie des faibles revenus à chaque année. Bien que les SFR soient souvent désignés comme des seuils de pauvreté, ils n'ont pas de valeur officielle en tant que tels, et Statistique Canada n'en recommande pas l'utilisation à cette fin.

Tableau A1: Province de résidence à la fin de 1994
 Distribution selon les groupes de transition de faible revenu
 Personnes de tout âge

Province de résidence en 1993	TOTAL		Groupe de transition des faibles revenus			
			Sous le SFR les deux années	Sortis des faibles revenus en 1994	Entrés dans les faibles revenus en 1994	Au-dessus du SFR les deux années
TOTAL	'000	26 862	2 286	846	1 238	22 492
	%	100,0	8,5	3,2	4,6	83,7
Terre-Neuve	'000	552	39	25	28	460
	%	100,0	7,1	4,4	5,1	83,4
Île-du-Prince-Edouard	'000	128	-	-	-	118
	%	100,0	-	-	-	92,3
Nouvelle Écosse	'000	851	54	27	28	742
	%	100,0	6,3	3,1	3,3	87,2
Nouveau Brunswick	'000	702	53	19	31	600
	%	100,0	7,5	2,6	4,4	85,5
Québec	'000	6 873	890	196	335	5 452
	%	100,0	12,9	2,9	4,9	79,3
Ontario	'000	10 001	554	284	479	8 694
	%	100,0	5,5	2,8	4,8	86,8
Manitoba	'000	1 019	121	48	41	809
	%	100,0	11,9	4,7	4,0	79,4
Saskatchewan	'000	903	75	28	41	759
	%	100,0	8,3	3,1	4,5	84,1
Alberta	'000	2 475	246	122	115	1 993
	%	100,0	9,9	4,9	4,6	80,5
Colombie Britannique	'000	3 357	252	94	137	2 875
	%	100,0	7,5	2,8	4,1	85,6

Tableau A2: Nombre de personnes employées dans la famille en 1993 et 1994
Distribution selon les groupes de transition de faible revenu
Personnes de tout âge

# de personnes employées dans la famille en 1993	TOTAL		# de personnes employées dans la famille en 1994							
			Aucune		Une		Deux ou plus		Ne sait pas	
	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%
Sous le SFR les deux années										
TOTAL	2 286	100,0	1 052	46,0	653	28,5	400	17,5	181	7,9
Aucune	920	40,3	770	33,7	109	4,8	-	-	37	1,6
Une	627	27,4	129	5,7	392	17,2	67	2,9	38	1,7
Deux ou plus	369	16,1	11	0,5	46	2,0	282	12,4	30	1,3
Ne sait pas	370	16,2	142	6,2	105	4,6	46	2,0	77	3,4
Sortis des faibles revenus en 1994										
TOTAL	846	100,0	136	16,1	297	35,1	377	44,6	36	4,3
Aucune	181	21,4	95	11,2	59	6,9	24	2,8	4	0,5
Une	282	33,4	11	1,3	130	15,4	131	15,4	10	1,2
Deux ou plus	218	25,7	494	0,1	57	6,7	158	18,7	2	0,2
Ne sait pas	166	19,6	30	3,5	51	6,0	64	7,6	20	2,4
Entrés dans les faibles revenus en 1994										
TOTAL	1 238	100,0	304	24,5	501	40,5	338	27,3	95	7,7
Aucune	168	13,6	131	10,6	31	2,5	1	0,1	4	0,3
Une	332	26,8	65	5,3	210	17,0	33	2,7	23	1,9
Deux ou plus	521	42,1	41	3,3	170	13,8	264	21,4	45	3,6
Ne sait pas	217	17,5	66	5,4	89	7,2	39	3,2	23	1,9
Au-dessus du SFR les deux années										
TOTAL	22 492	100,0	2 896	12,9	5 380	23,9	13 046	58,0	1 170	5,2
Aucune	2 523	11,2	2 346	10,4	103	0,5	26	0,1	47	0,2
Une	4 715	21,0	235	1,0	3 500	15,6	830	3,7	150	0,7
Deux ou plus	12 176	54,1	92	0,4	1 055	4,7	10 380	46,2	648	2,9
Ne sait pas	3 078	13,7	223	1,0	722	3,2	1 808	8,0	324	1,4

Tableau A3: Groupe d'âge au début de 1993 selon le sexe
 Distribution selon les groupes de transition de faible revenu
 Personnes de tout âge

Groupe d'âge au début de 1993	TOTAL		Sexe			
			Homme		Femme	
	'000	%	'000	%	'000	%
Sous le SFR les deux années						
TOTAL	2 286	100,0	1 010	44,2	1 276	55,8
0 à 5	299	13,1	149	6,5	151	6,6
6 à 15	380	16,6	205	9,0	174	7,6
16 à 24	372	16,3	179	7,9	192	8,4
25 à 44	661	28,9	273	11,9	387	16,9
45 à 64	400	17,5	183	8,0	217	9,5
65 et plus	175	7,7	21	0,9	154	6,7
Sortis des faibles revenus en 1994						
TOTAL	846	100,0	406	47,9	441	52,1
0 à 5	123	14,5	72	8,5	51	6,0
6 à 15	133	15,7	72	8,5	61	7,2
16 à 24	163	19,2	68	8,1	95	11,2
25 à 44	284	33,5	138	16,4	145	17,2
45 à 64	111	13,2	47	5,5	64	7,6
65 et plus	33	3,9	-	-	25	2,9

Tableau A3: Groupe d'âge au début de 1993 selon le sexe
 Distribution selon les groupes de transition de faible revenu
 Personnes de tout âge

Groupe d'âge au début de 1993	TOTAL		Sexe			
			Homme		Femme	
	'000	%	'000	%	'000	%
Entrés dans les faibles revenus en 1994						
TOTAL	1 238	100,0	578	46,7	660	53,3
0 à 5	109	8,8	48	3,9	61	5,0
6 à 15	181	14,6	94	7,6	87	7,0
16 à 24	264	21,3	119	9,6	145	11,7
25 à 44	379	30,6	201	16,3	178	14,4
45 à 64	252	20,4	109	8,8	143	11,5
65 et plus	52	4,2	-	-	45	3,7
Au-dessus du SFR les deux années						
TOTAL	22 492	100,0	11 239	50,0	11 253	50,0
0 à 5	1 832	8,1	938	4,2	894	4,0
6 à 15	3 380	15,0	1 737	7,7	1 643	7,3
16 à 24	2 551	11,3	1 309	5,8	1 243	5,5
25 à 44	7 836	34,8	3 934	17,5	3 902	17,3
45 à 64	4 480	19,9	2 255	10,0	2 226	9,9
65 et plus	2 412	10,7	1 066	4,7	1 346	6,0

Tableau A4: Changement dans les heures rémunérées pour un emploi de 1993 à
1994, selon tous les membres de la famille

Distribution selon les groupes de transition de faible revenu

Personnes de tout âge

Changement dans les heures rémunérées dans la famille	TOTAL		Groupe de transition des faibles revenus			
			Sous le SFR les deux années	Sortis des faibles revenus en 1994	Entrés dans les faibles revenus en 1994	Au-dessus du SFR les deux années
TOTAL	'000	26 862	2 286	846	1 238	22 492
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Perte : 500 ou plus	'000	3 783	178	61	354	3 191
	%	14,1	7,8	7,2	28,6	14,2
Perte : 250 à 499	'000	1 305	93	35	26	1 150
	%	4,9	4,1	4,2	2,1	5,1
Perte : moins de 250	'000	6 691	855	134	202	5 501
	%	24,9	37,4	15,8	16,3	24,5
Gain : moins de 250	'000	1 843	101	32	44	1 666
	%	6,9	4,4	3,7	3,5	7,4
Gain : 250 à 499	'000	1 548	134	37	34	1 343
	%	5,8	5,9	4,4	2,7	6,0
Gain : 500 ou plus	'000	4 172	279	265	173	3 454
	%	15,5	12,2	31,4	14,0	15,4
Ne sait pas	'000	7 521	647	283	405	6 186
	%	28,0	28,3	33,4	32,8	27,5

Tableau A5: Composition de la famille en 1993 et 1994
 Distribution selon les groupes de transition de faible revenu
 Personnes de tout âge sous le SFR les deux années

Composition de la famille en 1993	TOTAL		Composition familiale en 1994											
			Personnes seules		Couples mariés sans enfants		Couples mariés avec enfants		Mère seules avec enfants		Autres types de familles économiques		Ne sait pas	
	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%
TOTAL	2 286	100,0	768	33,6	118	5,2	682	29,8	425	18,6	242	10,6	51	2,2
Personnes seules	760	33,3	721	31,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couples mariés sans enfants	112	4,9	-	-	96	4,2	-	-	-	-	-	-	-	-
Couples mariés avec enfants	714	31,2	-	-	-	-	646	28,3	31	1,3	-	-	-	-
Mères seules avec enfants	400	17,5	-	-	-	-	-	-	369	16,1	-	-	-	-
Autres types de familles économiques	241	10,6	-	-	-	-	-	-	-	-	207	8,5	-	-
Ne sait pas	59	2,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	41	1,8

Tableau A5: Composition de la famille en 1993 et 1994
 Distribution selon les groupes de transition de faible revenu
 Personnes de tout âge sortis des faibles revenus en 1994

Composition de la famille en 1993	TOTAL		Composition familiale en 1994											
			Personnes seules		Couples mariés sans enfants		Couples mariés avec enfants		Mère seules avec enfants		Autres types de familles économiques		Ne sait pas	
	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%
TOTAL	846	100,0	159	18,8	77	9,0	348	41,1	76	9,0	164	19,4	22	2,6
Personnes seules	246	29,1	139	16,5	41	4,8	-	-	-	-	40	4,7	-	-
Couples mariés sans enfants	35	4,1	-	-	31	3,6	-	-	-	-	-	-	-	-
Couples mariés avec enfants	310	36,6	-	-	-	-	285	33,7	-	-	-	-	-	-
Mères seules avec enfants	131	15,5	-	-	-	-	35	4,2	61	7,2	19	2,2	-	-
Autres types de familles économiques	88	10,4	-	-	-	-	-	-	-	-	74	8,8	-	-
Ne sait pas	36	4,2	-	-	-	-	13	1,6	-	-	-	-	-	-

Tableau A5: Composition de la famille en 1993 et 1994
 Distribution selon les groupes de transition de faible revenu
 Personnes de tout âge entrés dans les faibles revenus en 1994

Composition de la famille en 1993	TOTAL		Composition familiale en 1994											
			Personnes seules		Couples mariés sans enfants		Couples mariés avec enfants		Mère seules avec enfants		Autres types de familles économiques		Ne sait pas	
	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%
TOTAL	1 238	100,0	384	31,0	117	9,5	379	30,6	130	10,5	208	16,8	19	1,5
Personnes seules	148	12,0	142	11,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couples mariés sans enfants	157	12,7	48	3,9	85	6,8	-	-	-	-	-	-	-	-
Couples mariés avec enfants	541	43,7	90	7,3	-	-	333	26,9	63	5,1	-	-	-	-
Mères seules avec enfants	80	6,4	-	-	-	-	-	-	53	4,3	-	-	-	-
Autres types de familles économiques	283	22,9	76	6,1	-	-	19	1,5	-	-	161	13,0	-	-
Ne sait pas	28	2,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau A5: Composition de la famille en 1993 et 1994
 Distribution selon les groupes de transition de faible revenu
 Personnes de tout âge au-dessus du SFR les deux années

Composition de la famille en 1993	TOTAL		Composition familiale en 1994											
			Personnes seules		Couples mariés sans enfants		Couples mariés avec enfants		Mère seules avec enfants		Autres types de familles économiques		Ne sait pas	
	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%	'000	%
TOTAL	22 492	100,0	2 315	10,3	4 654	20,7	10 752	47,8	940	4,2	3 450	15,3	379	1,7
Personnes seules	2 179	9,7	1 906	8,5	132	0,6	38	0,2	-	-	67	0,3	-	-
Couples mariés sans enfants	4 553	20,2	109	0,5	4 181	18,6	199	0,9	-	-	55	0,2	-	-
Couples mariés avec enfants	10 962	48,7	88	0,4	143	0,6	10 062	44,7	120	0,5	483	2,1	66	0,3
Mères seules avec enfants	879	3,9	-	-	-	-	56	0,3	721	3,2	48	0,2	19	0,1
Autres types de familles économiques	3 333	14,8	144	0,6	160	0,7	190	0,8	66	0,3	2 738	12,2	35	0,2
Ne sait pas	585	2,6	43	0,2	28	0,1	206	0,9	-	-	60	0,3	231	1,0

Tableau A6: Événement familial majeur (mariage, séparation, naissance, mortalité)

- 1994

Distribution selon les groupes de transition de faible revenu

Personnes de tout âge ayant un changement dans la composition familiale

Événement familial majeur dans la famille de la personne durant l'année	TOTAL		Groupe de transition des faibles revenus			
			Sous le SFR les deux années	Sortis des faibles revenus en 1994	Entrés dans les faibles revenus en 1994	Au-dessus du SFR les deux années
TOTAL	'000	4 328	251	230	496	3 352
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Oui	'000	2 238	130	87	229	1 792
	%	51,7	51,7	37,6	46,2	53,5
Non	'000	1 732	100	111	224	1 298
	%	40,0	39,8	48,1	45,2	38,7
Ne sait pas	'000	358	-	33	43	261
	%	8,3	-	14,3	8,6	7,8

Tableau A7: Séparation (ou dissolution d'un couple en union libre) dans la famille
des personnes en 1994

Distribution selon les groupes de transition de faible revenu
Personnes de tout âge ayant un changement dans la composition familiale

Séparation dans la famille durant l'année	TOTAL		Groupe de transition des faibles revenus			
			Sous le SFR les deux années	Sortis des faibles revenus en 1994	Entrés dans les faibles revenus en 1994	Au-dessus du SFR les deux années
TOTAL	'000	4 328	251	230	496	3 352
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Oui	'000	528	56	-	112	351
	%	12,2	22,5	-	22,5	10,5
Non	'000	3 470	181	188	334	2 763
	%	80,2	73,5	81,8	67,3	82,4
Ne sait pas	'000	330	-	33	50	238
	%	7,6	-	14,1	10,1	7,1

Tableau A8: Mortalité dans la famille des personnes en 1994

Distribution selon les groupes de transition de faible revenu

Personnes de tout âge ayant un changement dans la composition familiale

Mortalité dans la famille durant l'année		TOTAL	Groupe de transition des faibles revenus			
			Sous le SFR les deux années	Sortis des faibles revenus en 1994	Entrés dans les faibles revenus en 1994	Au-dessus du SFR les deux années
TOTAL	'000	4 328	251	230	496	3 352
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Oui	'000	142	-	-	25	112
	%	3,3	-	-	5,1	3,3
Non	'000	3 632	212	181	403	2 837
	%	83,9	84,6	78,3	81,3	84,7
Ne sait pas	'000	553	36	48	67	402
	%	12,8	14,2	20,8	13,6	12,0

Tableau A9: Naissance dans la famille des personnes en 1994

Distribution selon les groupes de transition de faible revenu

Personnes de tout âge ayant un changement dans la composition familiale

Naissance dans la famille durant l'année	TOTAL		Groupe de transition des faibles revenus			
			Sous le SFR les deux années	Sortis des faibles revenus en 1994	Entrés dans les faibles revenus en 1994	Au-dessus du SFR les deux années
TOTAL	'000	4 328	251	229	496	3 352
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Oui	'000	922	41	18	56	808
	%	21,3	16,3	7,7	11,2	24,1
Non	'000	3 406	210	213	440	2 544
	%	78,7	83,7	92,3	88,8	75,9

Tableau A10: Mariage dans la famille des personnes en 1994

Distribution selon les groupes de transition de faible revenu

Personnes de tout âge ayant un changement dans la composition familiale

Mariage dans la famille durant l'année	TOTAL		Groupe de transition des faibles revenus			
			Sous le SFR les deux années	Sortis des faibles revenus en 1994	Entrés dans les faibles revenus en 1994	Au-dessus du SFR les deux années
TOTAL	'000	4 328	251	230	496	3 352
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Oui	'000	762	33	67	74	588
	%	17,6	13,3	29,0	14,9	17,5
Non	'000	3 280	210	140	379	2 550
	%	75,8	83,9	60,9	76,5	76,1
Ne sait pas	'000	286	-	23	43	213
	%	6,6	-	10,1	8,6	6,4

Tableau A11: Nouveau membre dans la famille des personnes en 1994

Distribution selon les groupes de transition de faible revenu

Personnes de tout âge ayant un changement dans la composition familiale

Nouvelle personne qui a joint la famille durant l'année		TOTAL	Groupe de transition des faibles revenus			
			Sous le SFR les deux années	Sortis des faibles revenus en 1994	Entrés dans les faibles revenus en 1994	Au-dessus du SFR les deux années
TOTAL	'000	4 328	251	230	496	3 352
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Oui	'000	2 162	105	188	122	1 747
	%	50,0	42,0	81,7	24,5	52,1
Non	'000	2 152	144	42	368	1 597
	%	49,7	57,6	18,3	74,2	47,7
Ne sait pas	'000	14	-	-	-	-
	%	0,3	-	-	-	-

Tableau A12: Départ d'un membre de la famille des personnes en 1994

Distribution selon les groupes de transition de faible revenu

Personnes de tout âge ayant un changement dans la composition familiale

		TOTAL	Groupe de transition des faibles revenus			
			Sous le SFR les deux années	Sortis des faibles revenus en 1994	Entrés dans les faibles revenus en 1994	Au-dessus du SFR les deux années
Une personne a quitté la famille durant l'année	'000	4 328	251	230	496	3 352
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TOTAL	'000	2 494	151	67	410	1 867
	%	57,6	60,2	29,0	82,7	55,7
Oui	'000	1 775	97	146	85	1 446
	%	41,0	38,8	63,5	17,2	43,2
Non	'000	59	-	-	-	-
	%	1,4	-	-	-	-
Ne sait pas	'000	-	-	-	-	-
	%	-	-	-	-	-

Notes techniques

1. Comment calcule-t-on les seuils de faible revenu?

Les seuils de faible revenu (SFR) sont établis en utilisant les données de l'Enquête sur les dépenses des familles de Statistique Canada. Cette enquête, traditionnellement effectuée à l'échelle nationale à environ tous les quatre ans, recueille de l'information sur toutes les dépenses faites par les ménages au cours d'une année civile. L'Enquête sur les dépenses des familles collecte aussi des données sur les revenus, ce qui rend possible l'analyse des modèles de consommation à la lumière des niveaux de revenus familiaux.

Les SFR ont pour but de déterminer le niveau de revenu auquel une famille se trouve dans des conditions précaires parce qu'elle doit dépenser une plus grande proportion de son revenu pour subvenir à ses besoins de base (nourriture, logement et vêtements), que la famille "moyenne". Un SFR est calculé pour les familles de tailles différentes (d'une seule personne jusqu'à qu'à sept ou plus) et pour les communautés de tailles différentes. Il existe 5 catégories de tailles de communautés. Enfin, deux ensembles de SFR sont produits, soit un pour les revenus avant impôt, et un autre pour les revenus après impôt.

La détermination des SFR requiert la réalisation des étapes suivantes. D'abord, à l'aide des données de l'Enquête sur les dépenses des familles, on détermine la proportion moyenne du revenu des familles consacrée aux besoins de base. Cette proportion était de 34,7 % en 1992 pour les revenus avant impôt, soit la dernière année de données disponibles issues de cette enquête (pour les revenus après impôt, le pourcentage correspondant est 43,6%). On y ajoute ensuite 20 points de pourcentage (arbitrairement déterminé), portant ainsi à 54,7 % la proportion de

revenu effectivement utilisée pour fixer le SFR. Finalement, on examine les dépenses des familles consacrées aux besoins essentiels selon le revenu familial total, et ce pour chaque taille de famille et chaque taille de communauté. Le seuil de faible revenu avant impôt pour une famille de taille donnée, vivant dans une communauté de taille donnée, correspond au niveau de revenu avant impôt à partir duquel 54,7 % est dépensé, en moyenne, pour la nourriture, le logement et les vêtements.

Les SFR ont généralement été mis à jour à l'aide de chaque enquête sur les dépenses des familles. Depuis les tous premiers seuils calculés, basés sur l'enquête de 1959, la proportion du revenu avant impôt des familles consacrée à l'alimentation, au logement et à l'habillement a chuté de 50,0 % à 34,7 %. À cet égard, les SFR suivent une norme nationale en matière d'habitudes de dépenses. Pour les années durant lesquelles l'Enquête sur les dépenses des familles n'a pas eu lieu, les seuils de faible revenu ont été mis à jour à l'aide de l'Indice des prix à la consommation afin de refléter l'effet de l'inflation. Les seuils de faible revenu utilisés par l'EDTR sont identiques à ceux utilisés avec les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC). Les tableaux de seuils de faible revenu développés pour l'EFC sont disponibles dans les publications de Statistique Canada, numéros 13-551, 13-569 et 13-210 au catalogue.

Une comparaison de l'incidence transversale du faible revenu après impôt pour 1993 et 1994 entre l'EDTR et l'EFC révèle quelques légères différences.

Pourcentage des personnes sous le seuil de faible revenu basé sur le revenu après impôt

	SLID	SCF
	%	%
1993	11,7	13,1
1994	13,1	12,5

2. Ajustement apporté aux flux de revenu

Il arrive que de très petits changements de revenu fassent en sorte que certaines familles traversent le seuil de faible revenu propre à leur catégorie, à la hausse ou à la baisse. Afin d'éviter les faux flux de revenu, les transitions de revenu d'un statut à l'autre survenant suite à une variation en dollar équivalant à moins de 5 % du SFR n'ont pas été considérées comme de vraies transitions. Elles ont plutôt été laissées dans leur catégorie originale, soit au-dessus ou en-dessous du seuil. L'effet obtenu est naturellement une réduction du nombre de transitions, bien qu'elle soit très faible. Le tableau suivant montre la distribution qui aurait été obtenue si ce critère de 5 % du SFR n'avait pas été appliqué.

Mouvements à l'intérieur et à l'extérieur des faibles revenus entre 1993 et 1994

-- sans ajustement de 5 %

	1994			
	En-dessous du SFR		Au-dessus du SFR	
	en milliers	%	en milliers	%
1993				
En-dessous du SFR	2 255	8,4	878	3,3
Au-dessus du SFR	1 265	4,7	22 464	83,6

Si l'on compare ce tableau avec le tableau 1, il ressort que les taux de transition ne sont que marginalement affectés.

À titre de définition, les résultats de ce rapport sont basés sur les seuils de faible revenu après impôt. Il peut cependant s'avérer intéressant de voir ce que sont les taux de transition en utilisant les seuils avant impôt. Le tableau suivant contient les résultats issus des données sur le revenu avant impôt. Afin de faciliter la comparaison avec le tableau 1, l'ajustement de 5 % a été appliqué.

Mouvements à l'intérieur et à l'extérieur des faibles revenus entre 1993 et 1994

-- avant impôt

1993	1994			
	En-dessous du SFR		Au-dessus du SFR	
	en milliers	%	en milliers	%
En-dessous du SFR	3 287	12,2	925	3,4
Au-dessus du SFR	1 439	5,4	21 211	79,0

Échelle d'équivalence pour le revenu des adultes

Lorsque l'on compare les revenus des familles selon le SFR approprié, on ne devrait pas se préoccuper de l'augmentation de revenu de base pour les besoins d'une famille de taille différente, puisqu'il existe différents SFR pour des familles de tailles différentes. Cependant, une façon de comparer le revenu familial d'une personne avec celui d'une autre personne tout en tenant compte de la taille de la famille est d'utiliser les revenus "par habitant". On obtient ce revenu en divisant le revenu d'une famille par la taille de cette famille. Cela implique cependant qu'une famille

comprenant deux personnes a besoin d'un revenu deux fois plus élevé qu'une personne seule, et ne tient donc pas compte des "économies d'échelle". Au lieu de faire la division à l'aide de la taille de la famille, certaines personnes divisent le revenu familial par une "échelle d'équivalence des adultes", laquelle dépend de l'âge des divers membres de la famille. Il n'y a pas d'échelle d'équivalence des adultes généralement acceptée. Cette étude est basée sur celle utilisée par Statistique Canada pour le calcul des MFR (mesures de faible revenu). On assigne donc un poids de 1,0 au membre de la famille le plus âgé. Le deuxième membre le plus âgé reçoit un poids de 0,4, peu importe son âge. Tous les membres subséquents âgés de 16 ans ou plus reçoivent un poids de 0,4, alors que ceux âgés de moins de 16 ans ont un poids équivalant à 0,3. Cette échelle d'équivalence du revenu des adultes est dérivée d'après la somme des poids assignés à chaque membre de la famille.

3. Événements familiaux et temps

La composition familiale des personnes est "fixée" au 31 décembre de chaque année. Lorsque l'on discute d'événements familiaux, on met l'accent sur un phénomène, par exemple une séparation, qui s'est produit à un moment donné en 1994. La séparation peut impliquer directement la personne en question, ou elle peut s'être produite dans la famille de la personne, comme défini à la fin de 1993. Par exemple, si un couple vivant avec des enfants et des parents à la fin de 1993 se sépare en 1994, tous les individus concernés (peu importe les arrangements de vie actuels) vont avoir expérimenté cet événement familial particulier en 1994.

4. Que faire avec les "ne sait pas"?

Il arrive qu'au cours d'une interview, les répondants ne puissent ou ne veuillent répondre à une question en particulier. De nombreuses autres erreurs peuvent

survenir dans le processus de collecte de données. Dans ces cas particuliers, on attribue la valeur “ne sait pas” à l’information manquante lors du traitement des données. Comment doit-on tenir compte de ces cas lors de l’analyse?

Nous avons dû composer avec cette question pour la majorité des tableaux présentés dans cette étude. Généralement, la façon la plus simple d’en tenir compte est de distribuer l’estimation de ces “ne sait pas” proportionnellement parmi les autres cellules du tableau de façon à ne pas altérer les proportions observées parmi les répondants fournissant des réponses valides. D’autre part, les “ne sait pas” peuvent être conservée dans une catégorie séparée dans les tableaux, tout en les incluant dans les totaux. Ces deux approches incluent les “ne sait pas” dans les totaux, comme il se doit.

Dans le cadre de cette étude, la deuxième méthode a été employée; les “ne sait pas” n’ont pas été redistribués. Les valeur des estimations peuvent donc être légèrement faibles. Les utilisateurs devraient particulièrement savoir que les tailles absolues des sous-populations seront sous-estimées.

Bibliographie

Clark, C.

Dynamique du revenu: 1989-1994, DDRA, Statistique Canada, Ottawa, 1997

Duncan, G.J.

Years of Poverty, Years of Plenty, The University of Michigan (Institute for Social Research), 1984.

Eller, T.J.

Who stay poor? Who doesn't?, U.S. Department of Commerce, Census Bureau, Washington, 1996.

ESRC Research Centre on Micro-social Change

Changing Households: The British Household Panel Survey 1990-1992, University of Essex, 1994.

Finnie, R.

Low Market Income of Canadian Families with Children 1982-1993: A Dynamic Analysis Based on the Longitudinal Administrative Database ("LAD"), Série des documents de recherche, Développement des Ressources Humaines Canada, Ottawa, à paraître.

Galarneau, D. Et J. Sturrock

Revenu familial après séparation, n° 13-588-MPB no 5 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1997.